Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260209-DELIB20260206-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2026

Le neuf février deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : PICHOUX P. – BUAN J.M - DE LA VILLEON L.- (adjoints) – GLOAGUEN F. (Conseiller délégué) – Ms ALIX J.L.- SEVIN A. - SIMON L. –- Mme POLET V.

Absents excusés : Mme BROUSSIN E – JANVIER.C

Absents : Mmes MAURY A. – NOURRISSON I. – M. MOUCHOUX-REBILLARD - Mmes LEMEUX M.

Procurations : Mme BROUSSIN E. a donné procuration a donné procuration à M. SIMON L.

Mme JANVIER C. a donné procuration à M. GLOAGUEN F.

Secrétaire de séance : Ludovic SIMON

Date de la convocation : 02/02/2026

DELIB 20260206
Acquisition de cavurnes et columbarium au cimetière

M. le maire informe qu'il est nécessaire d'acquérir trois modules columbarium et deux cavurnes au cimetière. Il présente deux devis :

- PF-Marbrerie du Linon à ST DOMINEUC pour la fourniture et la pose de trois modules colombarium et de deux cavurnes d'un montant de 4 000 € HT soit 4800 TTC
- ETS CHAPELET HIGNARD à TINTENIAC pour la fourniture et la pose de trois modules colombarium et de deux cavurnes d'un montant de 3 933.33 € HT soit 4 720 TTC

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise CHAPELET-HIGNARD d'un montant de 3 933.33 HT soit 4720 TTC.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

